

# Société d'Art et d'Histoire d'Aix les Bains

## Assemblée générale 2025.

Cinéma Victoria – 13/3/2026

### Rapport moral du président

Cette année, notre Assemblée générale a lieu à un moment un peu particulier : la veille des élections municipales, une coïncidence que nous n'avions pas prévue. Avec la campagne électorale en cours, il est probable que nos élus ne pourront pas répondre à toutes nos questions.

### Nos conférences

**Un bilan très positif pour nos conférences cette année** : leur succès ne se dément pas. Grâce à la distribution de tickets d'entrée, nous pouvons désormais comptabiliser la fréquentation, qui oscille entre 80 et 100 auditeurs par séance, selon le thème, la période ou même la météo.

En janvier, Bernard Chirol nous a plongés dans l'histoire géographique des *Pertes du Rhône*, avant la construction du barrage de Génissiat – un sujet qui a fait écho à la visite organisée par la Saha sur ce site emblématique.

En février, Romain Maréchal a partagé les résultats de ses recherches universitaires sur les *grands notables de la Savoie au XIXe siècle*, révélant leur rôle, leur pouvoir et leur influence dans la société de l'époque.

Le 11 mars, le patrimoine industriel était à l'honneur avec une conférence magistrale de M. Varaschin, ancien président de l'Université de Savoie et spécialiste de l'histoire de l'hydroélectricité. Il nous a raconté comment les gorges du Fier ont fourni l'électricité à Aix-les-Bains dès le XIXe siècle.

En avril, une animatrice du patrimoine et une élue de la communauté de communes du Bas-Bugey sont venues nous faire découvrir les richesses de leur territoire. Cette rencontre a inspiré l'excursion que nous vous proposons en 2026 à Belley, sur les traces de son évêché et de Lamartine.

En mai, À travers un film commenté par ses réalisateurs, nous avons exploré *l'Or gris du Dauphiné*, c'est-à-dire l'histoire du ciment et des cimenteries, une industrie qui a révolutionné la construction au XXe siècle.

Pour clore la saison en douceur, Sébastien Nielloud Muller nous a plongés dans l'univers des *contes et légendes de Savoie*, en lien avec l'exposition du Conseil départemental à la Grange Batelière d'Hautecombe – une touche de fantastique pour finir la saison !

Après la pause estivale, notre association a repris en septembre 2025 son cycle annuel de conférences :

Pour ouvrir ce cycle, nous avons accueilli Laurent Tissot pour une conférence sur la Grande hôtellerie suisse et son histoire. Cette intervention s'inscrivait en écho à l'exposition « *De l'Auberge au Palace* », rappelant les échanges et les influences de l'hôtellerie helvète sur l'hôtellerie aixoise, tant du point de vue capitalistique qu'architecturale.

En octobre, conférence de Mme Thuin Chaudron, chargée de l'Inventaire du Patrimoine à Nice, sur l'hôtellerie à Nice et la Côte d'Azur, évoquant la saisonnalité des hôteliers aixois entre Aix-les-Bains et la Méditerranée.

Nous avons plongé dans le grand mystère des services secrets britanniques et de leurs actions, leurs multiples réseaux, en relation avec la Résistance en Savoie lors de la Seconde guerre mondiale. Une conférence présentée par Jean-Louis Perquin, un peu compliquée à suivre car très documentée.

Enfin, nous avons clôturé l'année par une intervention de Bérénice Gaussuin, qui nous a fait découvrir un aspect méconnu du grand architecte Viollet-le-Duc : celui-ci était aussi un peintre de la montagne ce que beaucoup d'entre-nous ignorait.

Ce programme n'aurait pu voir le jour sans le travail de nos bénévoles. Philippe Gras et Béatrice Druhen Charnaux se chargent, chaque saison, de rechercher des thèmes pertinents et de solliciter des conférenciers qui, généreusement, acceptent d'intervenir sans rémunération – seuls leurs frais de déplacement sont remboursés.

À l'accueil, Sylvie, Judith, Patricia et Annie sont toujours présentes pour distribuer les tickets et guider le public avec le sourire. Enfin, nos manutentionnaires, véritables héros de l'ombre, interviennent dans l'urgence entre la fin de la séance de cinéma à 20 h 00 et le début de la conférence à 20 h 15 quand le matériel ne fait pas des siennes.

# Société d'Art et d'Histoire d'Aix les Bains

Vous avez peut-être remarqué notre nouveau vidéoprojecteur, acquis le mois dernier. Le précédent, après des années de service, montrait des signes de fatigue et risquait de nous lâcher en pleine conférence. Sylvie pourra vous en dire plus, mais cet investissement, nécessaire pour assurer la qualité des projections, représente un coût important, notamment en raison de la taille de notre écran et des contraintes techniques de la salle.

Permettez-moi maintenant de vous présenter le programme 2025-2026, qui a déjà débuté en janvier.

- Le 13 janvier dernier, nous avons eu l'honneur d'accueillir Sylvaine de Linares et Chantal de Corbière, deux descendantes du célèbre homme de théâtre Charles Dullin. Originaire d'Yenne, ce voisin de renom a marqué l'histoire du théâtre par une carrière aussi riche qu'exceptionnelle. Lors de cette soirée, nos invitées ont retracé son parcours, ses engagements artistiques et son héritage, rappelant à quel point cette figure reste ancrée dans la mémoire locale. La ville d'Aix-les-Bains perpétue d'ailleurs son souvenir en lui rendant hommage tous les deux ans, à travers le Festival Charles Dullin et la remise du Prix du Masque d'Or.
- Le 10 février, l'archéologue Sébastien Neilloud Muller nous a présenté une découverte qu'il venait de faire : des programmes architecturaux inédits, exhumés de divers centres d'archives, concernant les thermes d'Aix-les-Bains sous le Premier Empire. Ces projets, largement tombés dans l'oubli, révèlent des ambitions urbanistiques et thermales qui, si elles avaient été réalisées, auraient profondément transformé le visage de notre ville.
- Avant-hier, le 11 mars, à quelques jours de la Journée internationale des droits des femmes, Claire Pégaz Delorme a de nouveau captivé son auditoire en évoquant les séjours aixois de deux figures féminines marquantes de la politique britannique : Lucy Baldwin, épouse du Premier ministre Stanley Baldwin, et Clémentine Churchill, épouse de Winston Churchill.
- Le mois prochain, nous remonterons le temps jusqu'à la fin du XVIe et au début du XVIIe siècle pour découvrir la figure de Raoul Lesdiguières, dernier connétable de France et voisin isérois. À travers la projection d'un film suivie d'une conférence en présence de ses auteurs, nous explorerons la vie de ce personnage historique, à la fois redouté et fascinant. Ennemi juré des Savoyards – qu'il a battus à plusieurs reprises – il reste pourtant sympathique à nos yeux pour avoir effectué plusieurs cures à Aix-les-Bains.
- En mai, nous plongerons dans l'histoire industrielle et architecturale de notre région avec Jean-Paul Richard, qui nous parlera des Chaux et ciments du Mont-du-Chat. Ces matériaux, extraits localement, ont longtemps servi à la construction de nos plus beaux édifices.
- Pour clôturer la saison, Sébastien Cachera nous proposera une plongée dans l'écologie historique du lac du Bourget. Depuis les années 1970, le lac a connu des transformations majeures, notamment à la suite des pollutions industrielles, comme celles de l'usine Placo Plâtre de Chambéry qui rejetait alors ses polluants dans la Leysse. Une conférence pour mesurer le chemin parcouru et les défis qui restent à relever pour préserver ce joyau naturel.

## Les Sorties découvertes

En 2025, la Société d'Art et d'Histoire a organisé plusieurs sorties-découvertes, permettant à près de 250 personnes de partir à la rencontre du patrimoine et de l'histoire locale. Cependant, nous rencontrons régulièrement une limite majeure : le nombre de participants par sortie. En effet, les visites guidées sont souvent restreintes à 15 à 20 personnes par guide, et il nous est parfois difficile de mobiliser plus de deux guides pour un même monument, ce qui limite la capacité maximale à 30 participants. Cette contrainte, en plus de réduire le nombre de places disponibles, a également un impact sur le coût des visites, qui augmente proportionnellement au nombre de guides nécessaires. Pour répondre à cette problématique et offrir plus de flexibilité, nous proposons désormais des formules adaptées : visites avec ou sans repas. Cette option permet aux participants de choisir selon leurs préférences, que ce soit pour des raisons de budget, de temps ou simplement d'appétit, tout en continuant à profiter pleinement des découvertes proposées.

En mars, nous avons visité le musée de la Réforme et le musée d'Art et d'Histoire à Genève, plongeant ainsi dans l'histoire religieuse et artistique de cette ville emblématique.

En avril, direction Villefranche-sur-Saône et le château de la Fléchère, deux sites chargés d'histoire et de charme.

# Société d'Art et d'Histoire d'Aix les Bains

Le mois de mai a été consacré à une visite littéraire au musée Stendhal de Grenoble, suivie d'une exploration des vieux quartiers de la ville, permettant de retracer les pas de l'écrivain et de découvrir l'âme grenobloise.

Enfin, en juin, nous avons organisé un séjour de trois jours à Turin, riche en découvertes architecturales, historiques et gastronomiques. Cependant, les sorties de longue durée, soulèvent des enjeux importants. Les séjours de trois jours, comme celui à Turin, bien que passionnants, s'avèrent onéreux : pour 20 participants, le coût s'élevait à 920 euros par personne en chambre individuelle, incluant le transport, l'hébergement, les repas, les entrées dans les musées et monuments, ainsi que les services de guides touristiques. Pour limiter les risques financiers liés aux désistements de dernière minute, nous avons fait appel à une agence de voyage qui avait proposé une assurance annulation individuelle, évitant ainsi à la Société d'Art et d'Histoire d'Aix-les-Bains (SAHA) de supporter des frais supplémentaires.

Face à ces contraintes, nous avons décidé d'adapter notre offre pour 2026. Les sorties lointaines ne dureront désormais que deux jours, réduisant ainsi les frais d'hébergement et, nous l'espérons, rendant ces escapades plus accessibles. Nous verrons si cette nouvelle formule rencontre un meilleur écho auprès de nos vous.

Pour l'année 2025, nous avons le plaisir de vous proposer un programme riche et varié. Voici ce que notre équipe sorties culturelles de choc : Sylvie Mollier, Annie Giroud et Judith Mudge, a prévu de vous proposer :

- En mars, petit tour à Lyon pour une visite inhabituelle du théâtre des Celestins et la redécouverte de la cathédrale Saint-Jean rénovée. La visite est complète.
- En avril, nous allons chez nos voisins annéciens : il est vrai qu'on ne connaît jamais les destinations touristiques trop proche : ce sera une visite guidée du château de Menthon-Saint-Bernard, puis un restaurant en vieille ville et une visite guidée du musée château d'Annecy.
- En mai, le car vous amena à la limite de la Drome, à Saint-Antoine l'Abbaye, pour la visite de cette ville médiévale et son église abbatiale, puis du jardin ferroviaire et des miniatures de Chattes.
- En juin, nous allons chez nos voisins à Belley, sur les pas de Lamartine, Brillat Savarin,... et à la découverte du palais de l'évêque.
- En juillet et août pause
- Nous reprenons les visites en septembre avec la traditionnelle découverte de l'exposition d'art de la fondation Gianadda à Martigny : cette année, et ça tombe bien pour nous autres aixois : Rodin selon Rilke.
- En octobre, notre nouveau séjour de deux jours, cette année à Vichy. Vous pourrez ainsi comparer nos deux villes thermales et la préservation du patrimoine chez nos concurrents...
- En novembre, on verra s'il reste encore un peu d'énergie, mais ce sera un ajout au programme éventuellement.

Voilà un programme, de quoi faire le plein de visites culturelles, de lieux à découvrir ou à redécouvrir. Et pour rappel, ce qui distingue les sorties de la SAHA des autres offres, c'est la volonté de garder un aspect patrimoine et culture à nos visites, et donc qu'elles soient toutes assurées par des guides locaux encartés.

## Les revues et les livres

À travers ses revues et nos livres, la Société d'Art et d'Histoire d'Aix-les-Bains s'attache à couvrir l'intégralité du champ historique et patrimonial de notre ville. Si l'on rassemble tous les articles publiés au fil des années, c'est une véritable encyclopédie vivante qui se dessine, retraçant l'histoire d'Aix-les-Bains de l'Antiquité à nos jours. Ce travail collectif, constamment enrichi, constitue une ressource unique pour comprendre l'évolution de notre territoire, de ses monuments, de ses traditions et de ses figures marquantes.

Il est important de rappeler que la vente de ces publications représente une part essentielle de nos revenus. Ces recettes nous permettent de financer nos autres actions – conférences, expositions ou encore achat de patrimoine – et ainsi de perpétuer notre mission de transmission et de valorisation du patrimoine aixois.

La fermeture de plusieurs librairies ces dernières années a réduit nos points de vente traditionnels, rendant la diffusion de nos revues et livres plus complexe. Malgré ce contexte difficile, 2025 nous a réservé de belles surprises : la réactivation du point de vente La Savanita, rue de Chambéry, a permis une augmentation significative des ventes de revues. Par ailleurs, les Danaïdes ont compensé la disparition de la Maison de la Presse et de Chemin

# Société d'Art et d'Histoire d'Aix les Bains

faisant en accroissant leurs ventes. Enfin, les ventes en grande surface, notamment à Carrefour Grésy et Leclerc, ont également largement progressé.

Cependant, pour pérenniser et développer notre réseau de distribution, nous manquons de bénévoles disponibles et de savoir-faire pour prospecter de nouveaux points de vente, notamment dans les quartiers moins centraux.

Dès le début de l'année 2025, notre première revue a été diffusée, entièrement consacrée à l'archéologie aixoise ; c'est un focus sur le projet AQUAE, pour lequel la SAHA s'est fortement mobilisée. Sous la supervision de Sébastien Nielloud Muller, cette édition de 112 pages offre un véritable concentré de connaissances : articles détaillés sur nos plus beaux vestiges romains, plans, schémas... Un travail de fond qui a demandé un investissement considérable. 510 exemplaires ont été distribués, confirmant l'intérêt du public pour ce sujet d'actualité, que nous aborderons plus en détail dans la seconde partie de cette intervention.

En juillet 2025, nous avons publié une seconde revue, construite autour de l'exposition « *De l'Auberge au Palace* ». Ce numéro de 86 pages approfondit le thème et explore des aspects qui n'ont pu être développés dans le cadre de l'exposition. Le succès a été au rendez-vous, avec 624 exemplaires écoulés, confirmant l'intérêt du public pour l'histoire de l'hôtellerie et du patrimoine aixois.

En fin d'année, nous avons sorti notre numéro 119, un numéro multi-articles plus traditionnel, mais toujours riche de 56 pages. Parmi les contributions, nous avons mis en valeur :

- Le centenaire de la gare de la crémaillère au Revard, par M. Bertinotti.
- Un article de Sylvain Jacqueline sur les peintres de la montagne.
- Un point très documenté de M. Delorme sur les accords franco-marocains de 1955.

Au total, ce sont 254 nouvelles pages d'histoire aixoise qui ont été publiées en 2025. Parallèlement, nous avons continué à vendre nos autres revues, dont 110 numéros sur la Libération, montrant la pérennité de l'intérêt pour ces sujets.

Enfin, nous sommes fiers de l'édition de notre dernier livre, signé François Fouger : une nouvelle parution sur la crémaillère du Revard, proposée dans un petit format et une approche moins technique, pour toucher un public plus large. Avec un prix de vente contenu à 15 euros, ce livre a connu un succès immédiat : en un an, 713 exemplaires ont été écoulés, permettant de rentabiliser l'édition très rapidement. Pour mémoire, en France, un premier roman se vend en moyenne entre 500 et 800 exemplaires selon l'hebdomadaire l'Express. On en fait autant avec notre édition locale.

Et des projets de nouvelles éditions.

En parlant de livre nous allons continuer sur cette lancée : un ouvrage toujours signé F. Fouger, mais qui mobilise plusieurs adhérents pour l'iconographie, et dans le même format que le précédent, sera consacré au téléphérique du Revard. Pour mémoire, il n'en existe aucun sur le sujet.

Nous avons le plaisir de vous annoncer la sortie prochaine d'une nouvelle revue multi-articles, qui va arriver très rapidement dans vos boîtes aux lettres.

Au sommaire :

- M. Avet vous fera découvrir Lise Landouzy, cantatrice aixoise d'adoption et phénomène de la fin du XIXe siècle. Ses descendants ont généreusement offert à la ville de nombreuses archives, dont une richesse iconographique exceptionnelle (photographies) ainsi qu'un superbe tableau aujourd'hui conservé dans les collections du musée Faure.
- Je vous propose un article sur un chêne géant préhistorique fossilisé, extrait du Rhône à Yenne en 1874. Ce vestige spectaculaire, transporté sur un bateau spécialement conçu pour lui, a voyagé de Marseille aux Pays-Bas en passant par Paris et Lyon, avant de disparaître à Paris en 1901, après d'une vente aux enchères qui a échoué.
- Patricia Martin reviendra sur un événement de l'Aix mondaine : l'élection de Miss France à Aix-les-Bains dans les années 1960.

# Société d'Art et d'Histoire d'Aix les Bains

- Enfin, François Vaysse évoquera Séverine, journaliste célèbre et féministe avant l'heure, contemporaine de Marie de Solms. Elle a couvert l'incendie du village de Mémars en 1893 pour son journal et organisé des galas de charité au profit des sinistrés.

En juillet 2026, la Société d'Art et d'Histoire d'Aix-les-Bains publiera une revue exceptionnelle, spécialement consacrée à la future exposition des Archives municipales : « Aix et ses marquis ». Ce numéro ambitionne d'éclairer une période charnière mais souvent négligée de notre histoire locale, celle qui s'étend de la fin du XVIe siècle à la Révolution française. Alors que l'image d'Aix-les-Bains est souvent associée à son âge d'or thermal du XIXe siècle, cette revue propose d'éclairer une époque moins connue, de brosser un portrait de la ville, de ses habitants et de leurs relations avec les marquis de Seyssel d'Aix.

## Notre présence sur les Salons :

Tout au long de l'année 2025, la Société d'Art et d'Histoire d'Aix-les-Bains (SAHA) a été présente sur de nombreux événements, grâce à l'implication de ses bénévoles. Que ce soit pour vendre nos revues et livres, diffuser des informations ou animer des stands, chaque occasion a été saisie pour faire rayonner notre association.

Nos participations aux salons et événements :

- Journées du Patrimoine : Nous avons tenu un stand dans le kiosque à musique, où nous avons proposé à la vente des livres anciens sur Aix-les-Bains et la Savoie, issus de dons et déjà présents dans les collections de la ville. Cette initiative a permis de récolter près de 800 euros, tout en offrant au public des ouvrages rares et précieux. Nous espérons être de nouveaux présents en 2026, dans une formule qui sera peut-être un peu différente. A suivre...
- Comme chaque année, nous avons accompagné Claire Delorme pour sa visite traditionnelle de l'Eglise Saint-Swithun pour les journées du patrimoine, suivie de la projection de notre film « Anglomania », qui a une fois de plus séduit un public intéressé.
- Bien que les ventes n'y soient pas significatives, notre participation au salon du livre de Brison-Saint-Innocent est importante: l'objectif de ces salons est aussi de diffuser nos informations et de nous faire connaître des nouveaux arrivants. En 2026, nous serons à nouveau présents, mais cette fois-ci ce Salon du livre se tiendra à Grésy-sur-Aix.
- En mai, nous avons participé à la fête de printemps des quartiers est, à l'invitation de l'association du Riant Boncelin, en tenant un stand dans les jardins de la villa Rubaud.
- En août, François, Éric et André Carret ont tenu un stand lors de la Fête du Revard où nos revues et livres sur la crémaillère ont rencontré un vif succès. A ce propos j'ajoute qu'Éric a réactivé nos points de vente sur le Revard, permettant une diffusion accrue de nos publications sur ce site emblématique.

## Congrès

Le 14 octobre 2025, nous avons eu l'honneur de participer à un congrès national sur l'histoire du tourisme qui s'intitulait « pour une histoire renouvelée du tourisme en France », et qui fait partie d'un ensemble de congrès se déroulant sur plusieurs années dont certains ont déjà eu lieu, à Nice, Annecy, et d'autres sont en prévision à Rouen entre autres. Il se déroulait cette fois au Palais des Congrès d'Aix-les-Bains. En tant qu'organisateur délégué par la Conservation départementale du Patrimoine, la SAHA a joué un rôle actif dans la préparation et le bon déroulement de ce congrès. Cette collaboration a également été rendue possible grâce à une subvention départementale dédiée à l'organisation, nous permettant de contribuer pleinement à la réussite de l'événement. Nous en avons profité pour tenir un petit stand de vente de nos revues sur le thème du congrès. On a acquis un bon savoir faire en la matière maintenant.

Si l'année 2026 ne nous a pas encore révélé tous ses événements, une certitude s'impose : nous serons présents au traditionnel Congrès des Sociétés savantes de Savoie. Cette année, il se tiendra à Moûtiers, avec pour thème central « Les mines et carrières ».

# Société d'Art et d'Histoire d'Aix les Bains

## Fêtes et cérémonies.

Nous avons inauguré, cette année, nos vœux de la SAHA, au Palais des Congrès, en janvier 2025, avec une animation de bon niveau autour du folklore Savoyard. Danses et musiques de chez nous, et bien sûr collation sous forme de galettes des rois en 2025. Je parlerais de la fête 2026 l'année prochaine, même si celle de 2025 nous paraît déjà très lointaine.

Pour conclure le bilan de nos activités passées et nos projets pour 2026, je tiens à remercier chaleureusement nos administrateurs qui se dévouent sans compter pour faire vivre notre patrimoine : Béatrice Druhen-Charnaux et Judith Mudge, nos vice-présidentes ; Sylvie Mollier et François Fouger aux finances ; Patricia Martin, notre secrétaire, et son adjoint Philippe Gras ; ainsi que nos administrateurs Maria Bigeard, Annie Giroud, Emmanuelle Humbert, Jean-François Connille, Laurent Demouzon, Éric Surrel et Philippe Bertinotti.

Mais aussi nos bénévoles actifs, Dominique Dancer, qui est la personne qui met sous enveloppe les lettres et autres documents que vous recevez à domicile, qui tient des permanence pour nous au musée Lapidaire chaque mercredi pour vendre quelques revues mais aussi Dominique Fouger qui relit tous les textes de nos revues pour éviter de laisser s'échapper quelques malheureuses fautes d'orthographe.

## Les préoccupations patrimoniales de la SAHA

En ce jour trop proche des élections municipales, nous savons pertinemment que M le maire ne pourra pas répondre à toutes nos interrogations. D'autant que celles-ci ne concerne pas toujours la municipalité, mais d'autres instances d'Etat ou privée.

Tout d'abord, un coup de colère : Cette année, nous avons assisté, impuissants et consternés, à la démolition quasi totale des Thermes Pétriaux, un bâtiment emblématique de notre patrimoine thermal. Lors de la présentation des scénarios de rénovation, nous n'avions jamais imaginé une destruction d'une telle ampleur. C'est pourquoi, au nom de la SAHA et de son conseil, j'ai adressé un courrier à la ministre de la Culture et à la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes pour demander des explications sur plusieurs points incompréhensibles et inquiétants :

En 2016, l'État a inscrit l'intégralité du bâtiment Pétriaux (à l'exception de la tour Mabileau) à l'Inventaire supplémentaire des monuments historiques. Une étude patrimoniale approfondie a même été réalisée par l'architecte des Monuments historiques, Jean-François Grange-Chavanis. Une étude d'un cabinet privé avit conclut à la nécessité de garder des circulations emblématiques.

Pourtant, dix ans plus tard, un permis de démolir a été accordé sans entrave des monuments historiques, ne conservant que les parties très anciennement classées : le hall, les cabines de luxe, les thermes romains et la façade ouest. Comment expliquer un tel revirement ? Où est la cohérence entre la protection du patrimoine et sa destruction quasi totale ?

- Je leur ai aussi demandé comment ils surveillaient la bonne conservation des parties classées et notamment du hall et des thermes romains. Pendant les travaux, le hall et les thermes romains se sont retrouvés ensevelis sous des tonnes de gravats. Qui surveille la conservation de ces vestiges pendant les démolitions ?
- Quelles garanties avons-nous que ces éléments, pourtant protégés, ne subissent pas de dégradations irréversibles ? Aucune réponse.
- Enfin, après le scandale de la destruction des piscines romaines sous l'hôtel thermal, sans fouille préalable, nous avons demandé si la DRAC comptait surveiller les travaux du futur parking souterrain. Aucune réponse claire n'a été apportée.

## **Pour vous expliquer :**

À Aix-les-Bains, ville romaine, les permis de construire et de démolir en zone archéologique sont soumis à l'avis de l'archéologue de la DRAC. Celle-ci décide seule si des prospections, sondages ou fouilles préventives sont nécessaires. Or, depuis des années, la responsable de l'archéologie pour la Savoie n'a presque jamais prescrit de fouilles, malgré la richesse connue du sous-sol aixois.

Déjà lors de la construction des immeubles, l'archéologue de la DRAC a négligé de prescrire des fouilles, arguant qu'à cause des caves existantes il n'y avait plus rien. Pourtant, des ouvriers du chantier ont envoyé une pièce de

# Société d'Art et d'Histoire d'Aix les Bains

monnaie romaine à la DRAC pour signaler la découverte d'un trésor ? Un trésor c'est un peu exagéré, mais qu'y avait-il vraiment et a été détruit sans fouilles ?

Pour le thermal aucune fouille n'a été prescrite, sous prétexte que le lit d'un ancien ruisseau rendait improbable la présence de vestiges. Pourtant, des étudiants archéologues ont découvert des piscines romaines en cours de démolition. On savait d'ailleurs qu'elles avaient existées car on avait des plans de fouilles du XVIIIe siècle. Grâce à l'intervention en urgence des archéologues du Département et de bénévoles, une partie des vestiges a pu être étudiée, dans des conditions déplorable (sous la pluie, sans moyens).

Et enfin, concernant le chantier Pétriaux, l'archéologue a affirmé qu'il n'y avait plus rien car le sous-sol avait été creusé dans les années 1930. C'est inexact : les photos du chantier montrent que seul un couloir avait été aménagé, loin de couvrir toute la surface. Le deuxième sous-sol des anciens thermes que l'on connaît très bien n'était qu'un couloir.

-Pour le futur parking souterrain, aucune prescription archéologique n'a été faite, sous prétexte que le sol aurait été creusé dans les années 1930. Or, les photos et les archives prouvent le contraire : La zone entre les thermes et le parking de la mairie n'a jamais été ouverte, sauf pour quelques canalisations. La partie sous le rond-point vers le parc, incluse dans le projet, n'a jamais été touchée. Les arbres du XIXe siècle qui s'y trouvent témoignent d'un sous-sol intact, où subsistent au minimum les vestiges du rempart médiéval.

-A mon courrier la ministre nous a répondu en toute logique que la réponse serait faite par la DRAC. Ce qui a pris du temps pour une réponse d'à peine deux pages, et un morceau d'anthologie en matière de langue de bois :

Je vais prendre le temps de vous lire cette lettre en détail : vous remarquerez qu'il n'y figure pas un mot sur le classement et déclassé du bâtiment Pétriaux.

On nous parle de la zone sous le Quadrant Lecoq. Là je doute qu'on est fait un sondage sur ce soi-disant vide-sanitaire, et nous n'avons pas de plans de l'époque de ce bâtiment construit vers 1890 et démolé dans les années 1930.

Il est question d'un petit espace entre les thermes encore debout et le bâtiment Revel, où, selon eux, il n'y aurait rien à découvrir. Pourtant, cette affirmation soulève une question cruciale : qu'est-ce que cette voûte mise à nu, jamais fouillée, où l'eau a coulé pendant des décennies ?

Il n'y a pas un mot sur le sous-sol de Pétriaux ?

Le plus inacceptable, selon nous, reste l'absence totale de prescription archéologique pour le futur parking souterrain. La DRAC justifie cette décision en affirmant que le sol aurait été entièrement creusé dans les années 1930. Pourtant, les archives photographiques du chantier des Thermes Pétriaux prouvent le contraire :

La zone entre les thermes et le parking de la mairie n'a jamais été ouverte, si ce n'est pour quelques canalisations ponctuelles.

La partie sous le rond-point vers le parc, intégrée au projet actuel, n'a jamais été touchée. Les arbres plantés au XIXe siècle qui s'y trouvent témoignent d'un sous-sol intact, préservé des travaux passés.

En clair le Drac nous dit : on a raison, on ne fera rien sauf si on trouve accidentellement des vestiges et si l'aménageur nous les signale.

Depuis 1989, Aix-les-Bains, ville romaine, n'a connu aucune fouille archéologique sérieuse. Pendant ce temps, les vestiges de notre passé sont découverts par hasard, souvent détruits ou négligés, alors que chez nos voisins d'Annecy, du Bourget-du-Lac ou d'Albens, les vestiges romains sont explorés, étudiés et valorisés.

Je vous rappelle les ratés récents :

- Placette de la Chaudanne : le rempart médiéval et un dépotoir romain ont été mis au jour. Aucune prescription de fouille n'a été faite, alors que la période de construction du rempart reste inconnue.
- Hôtel Métropole : Le garage souterrain dépasse les caves actuelles. On sait qu'il y avait une tour des remparts (dite des Archives, car elle abritait les documents du Tabellion) et probablement la continuité de la voie romaine déjà repérée lors du chantier du parking du casino en face. Aucune fouille n'a été prescrite.

Il existe aujourd'hui des techniques de prospection archéologique non invasives (comme le géo radar) permettant de cartographier le sous-sol sans creuser, évitant ainsi tout risque de destruction. Ces méthodes auraient pu être mises en œuvre dès 2020, date du dépôt du permis de construire, sans retarder le chantier.

# Société d'Art et d'Histoire d'Aix les Bains

Changeons de sujet pour revenir à notre traditionnelle constatation concernant l'état de ruine de la Villa Chevalley, ruine d'Empire dans une ville Impériale. Que dire de plus ? Quelle image renvoie notre ville d'Art et d'Histoire aux milliers de curistes qui, chaque jour, passent par les thermes Chevalley.

Passons à un sujet purement municipal : l'avancement du Site Patrimonial Remarquable, destiné à préserver le patrimoine bâti des démolitions abusives et à clarifier les règles pour les zones à forte valeur patrimoniale. Monsieur le Maire, pourriez-vous nous informer de l'état actuel de ce projet ?

La Saha avait également interrogé M. le Maire sur la possibilité de végétaliser la cour de Saint-Swithun, actuellement recouverte de gravillons. L'objectif ? Lui donner un charme plus britannique, améliorer le cadre de vie des riverains, et en faire un hommage verdoyant à Lady Whalley, avec des rosiers et des plantes à son nom. On nous avait promis une étude et la plantation de rosiers, mais rien ne semble se concrétiser.

Parmi les évolutions encourageantes, on salue la labellisation de la ville au sein du réseau des villes impériales. Il reste désormais à s'y illustrer avec panache.

On note aussi la restauration, par des experts du patrimoine, de la fontaine devant l'Astoria, avec ses colonnes romaines et sa statuette baroque. Sans oublier la future rénovation du flutiaux des sources, acquis en 1994 avec l'aide de la Saha pour la fontaine de la place Carnot.

Une question encore. Où en est la restauration de la tombe d'Alfred Boucher au cimetière ? Est-elle toujours recouverte de sa bâche bleue ?

On salue la reconstruction de l'hôtel thermal, réalisée avec soin et qualité. Même si le résultat reste un pastiche, il préserve l'unité architecturale de la rue, que Johannès Pallière décrivait comme l'une des plus belles de la ville. Aujourd'hui, cette harmonie se devine surtout en levant les yeux, tant la circulation l'étouffe.

De même, on a remarqué la belle rénovation de l'ex-hôtel du Montblanc, à l'angle de l'avenue de Marlioz et de l'Avenue de Tresserve.

Une dernière information : comme vous le savez, la Saha n'a pas de locaux en propre ; elle squate les Archives municipales depuis 1993. A ce propos nous aurons prochainement une convention tout arrive. Nous faisons nos réunions de CA et pour différents travaux, notamment la préparation des sorties et conférences aux Archives, les adhérents y viennent pour la plupart régulièrement pour des infos, leurs cartes d'adhérents, ... mais nous squattons aussi le dépôt de la rue Eynard pour nos stocks de quelques 10 000 revues et quelques centaines de livres. Or dans moins de deux ans maintenant, je vais prendre ma retraite professionnelle et la présence de la SAHA dans les Archives qui repose essentiellement sur ma présence aux Archives et le bon vouloir de la municipalité, pose question ? Que fera-t'on si mes successeurs ne veulent plus de la SAHA ? ou mettra-t'on nos stocks ? où pourrions-nous faire des permanences, des réunions, sachant que la maison des associations est sur saturée ?

Je préfère en parler en amont afin qu'une solution puisse être trouvée à temps : soit dans la continuité avec mon ou ma successeur, soit dans un autre hébergement adapté ?

Nous mettons ici un terme à ce rapport d'activité pour l'année 2025. Nous vous remercions d'avance pour vos réponses et vos informations sur le patrimoine local.

Ce rapport est désormais soumis à l'approbation de l'assemblée. Conformément à l'usage, l'assemblée générale est invitée à se prononcer à main levée, pour l'approuver ou le rejeter.

*Est-ce que vous voulez que nous fassions un vote à bulletin secret : Oui à l'unanimité*

*Approuvez-vous ce rapport d'activité : Oui à l'unanimité*

Avant de recevoir les réponses de nos élus concernant l'état du patrimoine, nous devons d'abord nous acquitter de deux tâches importantes.

Tout d'abord, nous allons procéder à l'audition du rapport financier présenté par notre trésorière, Sylvie Mollier.

# Société d'Art et d'Histoire d'Aix les Bains

## RAPPORT FINANCIER

### 1. Le compte de charges

Les charges s'élèvent à 68 970 euros, dont :

- 37 775 euros de charges de fonctionnement ;
- 31 195 euros pour les sorties « découverte ».

#### Les charges de fonctionnement

Pour les revues, la dépense globale se monte à 11 352 euros.

Les charges pour le colloque organisé en octobre 2025 s'élèvent à 3 173 euros (impression des flyers et du programme, paiement des vigiles du centre des congrès, repas et remboursement des frais des conférenciers). Nous remercions la mairie pour la gratuité de la salle durant les deux jours.

#### La variation des stocks

Le montant des stocks de revues et de livres était de 29 392 euros fin 2024 et de 25 983 euros fin 2025, soit moins 3 409 euros. Ce montant est toujours fluctuant en fonction du montant des éditions et des ventes.

Revues	11 352	30 %
Achat livres et objets pour revente	5 500	15 %
Frais AG, réunions adhérents, CA	4 107	11 %
Colloque	3 173	8 %
Organisation de conférences	2 864	8 %
Frais postaux et télécomm	2 518	7 %
Frais de pub et communication	1 517	4 %
Fonctionnement du CA	766	2 %
Services bancaires et assimilés	690	2 %
Achat de patrimoine	533	1 %
Services extérieurs	526	1 %
Assurance	455	1 %
Salons	365	1 %
Variations stocks	3 409	9 %
<b>Charges fonctionnement</b>	<b>37 775</b>	
Sorties découverte	31 195	
<b>Charges globales</b>	<b>68 970</b>	

### 2. Le compte de produits

Les produits d'élèvent à 69 838 euros, dont :

- 37 321 euros de produits de fonctionnement ;
- 32 517 euros pour les sorties « découverte ».

Nous avons un bénéfice de 868 euros, pondéré par une reprise sur provision de 1 000 euros.

#### Les produits de fonctionnement

Les ventes de revues se montent à 11 262 euros (abonnements et ventes extérieures), celles des livres à 6 753 euros.

Nous remercions vivement la ville d'Aix-les-Bains pour sa subvention de 6 500 euros.

Le montant des adhésions est de 3 457 euros.

Les produits financiers de 1 638 euros proviennent de la trésorerie qui nous permet d'avancer les fonds pour les éditions de revues et de livres, ainsi que ceux des acomptes versés pour les sorties « découverte ».

# Société d'Art et d'Histoire d'Aix les Bains

Pour l'organisation du colloque, nous avons reçu une subvention du département d'un montant de 6 500 euros. Le montant des dépenses étant de 3 173 euros, les 3 327 euros non dépensés nous ont permis d'acheter, en janvier 2026, un rétroprojecteur pour les conférences (2 500 euros). Le solde de 827 euros viendra alimenter les frais que nous aurons en 2026 pour refaire le site Internet de l'association.

Ventes de revues	11 262	30 %
Ventes de livres	6 753	18 %
Frais de port	6 555	18 %
Subvention ville	6 500	17 %
Adhésions, mécénat	3 457	9 %
Produits financiers	1 638	4 %
Reprise sur provision projets	1 000	3 %
Colloque	156	0 %
<b>Produits fonctionnement</b>	<b>37 321</b>	
Sorties découverte	32 517	
<b>Produits globaux</b>	<b>69 838</b>	

### 3. Le tarif des adhésions et des abonnements

Le coût de l'abonnement aux revues augmente de trois euros (sauf pour les moins de 25 ans), pour tenir compte de l'augmentation du coût des éditions.

Adhésion et abonnement à la revue	38 €
2 adhésions et 1 abonnement à la revue	48 €
Adhésion seule à l'association	20 €
Abonnement seul à la revue	28 €
Adhésion et abonnement à la revue - jeune moins de 25 ans	18 €
Adhésion membre sympathisant et abonnement à la revue (minimum)	60 €

Les documents comptables peuvent être consultés en prenant rendez-vous auprès de Joël Lagrange.

**VOTE : le rapport financier et l'augmentation du coût de l'abonnement aux revues ont été soumis au vote et approuvés à l'unanimité.**

#### Renouvellement du conseil d'administration :

Notre renouvellement cette année concernera le tiers du conseil. Cinq administrateurs sont renouvelables : Béatrice Druhen Charnaux, Laurent Demouzon, Joël Lagrange, Jean-François Connille, et François Fouger. Tous se représentent devant vos suffrages. Nous avons reçu cette année une nouvelle candidature, celle de M Valentin que je laisserais se présenter. En cas d'élection le conseil serait porté à 15 membres ce qui est conforme à nos statuts.

Nous allons, si vous le voulez bien, élire vos administrateurs à main levée,

Pour Béatrice Druhen-Charnaux : oui à l'unanimité

Pour François Fouger : oui à l'unanimité

Pour Joël Lagrange : oui à l'unanimité

Pour Laurent Demouzon : oui à l'unanimité

Pour Jean-François Connille : oui à l'unanimité

# Société d'Art et d'Histoire d'Aix les Bains

Pour Pierre Valentin : oui à l'unanimité

Le prochain conseil d'administration aura donc la charge de désigner le nouveau bureau.

Je laisse maintenant la parole à M. le Maire, avant de la laisser éventuellement à la salle et de vous convier à notre cocktail au sous-sol.

Notre renouvellement cette année concernera le tiers du conseil. Cinq administrateurs sont renouvelables : Béatrice Druhen Charnaux, Laurent Demouzon, Joël Lagrange, Jean-François Connille, et François Fouger. Tous se représentent devant vos suffrages. Nous avons reçu cette année une nouvelle candidature, celle de M Valentin que je laisserais se présenter. En cas d'élection le conseil serait porté à 15 membres ce qui est conforme à nos statuts.

Nous allons, si vous le voulez bien, élire vos administrateurs à main levée,

Pour Béatrice Druhen-Charnaux : oui à l'unanimité

Pour François Fouger : oui à l'unanimité

Pour Joël Lagrange : oui à l'unanimité

Pour Laurent Demouzon : oui à l'unanimité

Pour Jean-François Connille : oui à l'unanimité

Pour Pierre Valentin : oui à l'unanimité

Le prochain conseil d'administration aura donc la charge de désigner le nouveau bureau.

Je laisse maintenant la parole à M. le Maire, avant de la laisser éventuellement à la salle et de vous convier à notre cocktail au sous-sol.

## Intervention de M le maire, (résumée et reprise par IA)

Je tiens d'abord à associer Isabelle Moreau-Jouannet, dont l'expertise et les interventions sur divers sujets seront précieuses. Mes félicitations s'adressent aux administrateurs, réélus ou nouvellement élus, pour la composition du bureau, ainsi qu'à la trésorière pour la clarté des comptes et l'acquisition du vidéoprojecteur – un équipement désormais indispensable, qui met fin aux années de projections « crépusculaires ». Merci également pour l'ensemble du programme proposé aux sociétaires : visites, voyages, moments conviviaux, et surtout pour la poursuite de l'édition régulière d' *Art et Mémoire* , malgré la hausse des coûts du papier. Cette revue, véritable référence, constitue une somme de connaissances sur notre ville et son bassin.

En tant que vice-président du Département, j'ai été heureux de soutenir vos initiatives, notamment le congrès sur le tourisme, qui a contribué à l'animation intellectuelle d'Aix-les-Bains.

## Patrimoine et projets en cours

**La Villa Chevaley.** Je sais que ce sujet revient chaque année, et qu'il agace les passionnés du patrimoine. La situation juridique est complexe : ce bien historique, lié à Pauline Borghèse et à la reine Hortense, reste l'un des derniers sites abandonnés appartenant à l'État, bien que ValVital en soit aujourd'hui bénéficiaire. Le thermalisme français traverse une crise, avec une perte de 8 000 à 9 000 curistes, ce qui a entraîné le report des investissements prévus, y compris pour la Villa Chevaley. Je continue d'en parler régulièrement avec le président de Valvital, lui-même passionné d'art et collectionneur, et je n'ai pas perdu espoir de voir ce site restauré un jour.

**Le SPR et le RLPI.** Le dispositif de protection du patrimoine (SPR), initié puis interrompu en 2017, a été relancé au niveau intercommunal (Grand Lac). La SAHA sera consultée. Isabelle Moreau-Jouannet y a participé activement, notamment lors de visites de terrain et de promenades urbaines. Un inspecteur général du ministère de la Culture s'est déplacé à Aix-les-Bains pour analyser les documents et le périmètre proposé. Le dossier, bien avancé, passera ensuite en commission nationale. Le conseil communautaire de Grand Lac a déjà voté favorablement pour cet engagement, qui devrait être finalisé dans les trois prochains mois.

Parallèlement, le RLPI, un document d'urbanisme visant à réglementer l'esthétique des registres de publicité sur le territoire de Grand Lac, a été remis en route. Une chargée de mission a été recrutée pour gérer ces procédures complexes.

# Société d'Art et d'Histoire d'Aix les Bains

**Protection du patrimoine dans le PLUI.** Le PLUI offre des outils pour protéger les éléments patrimoniaux. J'ai notamment refusé le permis de construire pour la Villa « Nirvana » : un exemple de bâtisse non classée mais au charme indéniable, avec un parc arboré que nous avons choisi de défendre. Ce choix pourrait me valoir des contentieux, mais il reflète notre volonté de préserver l'éclectisme et le charme de notre ville. Nous avons également voté l'obligation de déposer un permis de démolir, afin d'éviter des destructions brutales comme celle de la Villa Paprika il y a quelques années.

La SAHA pourrait être associée à l'analyse de ces demandes, pour évaluer l'intérêt patrimonial des bâtiments et de leur environnement végétal.

**Saint-Swithun et les rosiers.** Le service des parcs et jardins d'Aix-les-Bains va planter des rosiers britanniques autour de l'église Saint-Swithun, sur une initiative portée par le président Joël. Rappelons que nous avons aussi restauré les orgues de Saint-Swithun et de Notre-Dame, ce dernier classé monument historique.

## Intervention de M le maire, (résumée et reprise par IA)

Je tiens d'abord à associer Isabelle Moreau-Jouannet, dont l'expertise et les interventions sur divers sujets seront précieuses. Mes félicitations s'adressent aux administrateurs, réélus ou nouvellement élus, pour la composition du bureau, ainsi qu'à la trésorière pour la clarté des comptes et l'acquisition du vidéoprojecteur – un équipement désormais indispensable, qui met fin aux années de projections « crépusculaires ». Merci également pour l'ensemble du programme proposé aux sociétaires : visites, voyages, moments conviviaux, et surtout pour la poursuite de l'édition régulière d'*Art et Mémoire*, malgré la hausse des coûts du papier. Cette revue, véritable référence, constitue une somme de connaissances sur notre ville et son bassin.

En tant que vice-président du Département, j'ai été heureux de soutenir vos initiatives, notamment le congrès sur le tourisme, qui a contribué à l'animation intellectuelle d'Aix-les-Bains.

## Patrimoine et projets en cours

**La Villa Chevaley.** Je sais que ce sujet revient chaque année, et qu'il agace les passionnés du patrimoine. La situation juridique est complexe : ce bien historique, lié à Pauline Borghèse et à la reine Hortense, reste l'un des derniers sites abandonnés appartenant à l'État, bien que ValVital en soit aujourd'hui bénéficiaire. Le thermalisme français traverse une crise, avec une perte de 8 000 à 9 000 curistes, ce qui a entraîné le report des investissements prévus, y compris pour la Villa Chevaley. Je continue d'en parler régulièrement avec le président de Valvital, lui-même passionné d'art et collectionneur, et je n'ai pas perdu espoir de voir ce site restauré un jour.

**Le SPR et le RLPI.** Le dispositif de protection du patrimoine (SPR), initié puis interrompu en 2017, a été relancé au niveau intercommunal (Grand Lac). La SAHA sera consultée. Isabelle Moreau-Jouannet y a participé activement, notamment lors de visites de terrain et de promenades urbaines. Un inspecteur général du ministère de la Culture s'est déplacé à Aix-les-Bains pour analyser les documents et le périmètre proposé. Le dossier, bien avancé, passera ensuite en commission nationale. Le conseil communautaire de Grand Lac a déjà voté favorablement pour cet engagement, qui devrait être finalisé dans les trois prochains mois.

Parallèlement, le RLPI, un document d'urbanisme visant à réglementer l'esthétique des registres de publicité sur le territoire de Grand Lac, a été remis en route. Une chargée de mission a été recrutée pour gérer ces procédures complexes.

**Protection du patrimoine dans le PLUI.** Le PLUI offre des outils pour protéger les éléments patrimoniaux. J'ai notamment refusé le permis de construire pour la Villa « Nirvana » : un exemple de bâtisse non classée mais au charme indéniable, avec un parc arboré que nous avons choisi de défendre. Ce choix pourrait me valoir des contentieux, mais il reflète notre volonté de préserver l'éclectisme et le charme de notre ville. Nous avons également voté l'obligation de déposer un permis de démolir, afin d'éviter des destructions brutales comme celle de la Villa Paprika il y a quelques années.

La SAHA pourrait être associée à l'analyse de ces demandes, pour évaluer l'intérêt patrimonial des bâtiments et de leur environnement végétal.

# Société d'Art et d'Histoire d'Aix les Bains

**Saint-Swithun et les rosiers.** Le service des parcs et jardins d'Aix-les-Bains va planter des rosiers britanniques autour de l'église Saint-Swithun, sur une initiative portée par le président Joël. Rappelons que nous avons aussi restauré les ogives de Saint-Swithun et de Notre-Dame, ce dernier classé monument historique.

**Le Flutiau et le buste de la Reine Victoria.** Le Flutiau, acquis en brocante puis endommagé, a été transporté au musée Lapidaire en attendant sa restauration, tout comme le buste de la Reine Victoria, actuellement en cours de restauration. Des panneaux ont été installés pour informer le public et éviter toute inquiétude.

**L'Alsace et la Lorraine.** Nous avons racheté le groupe de statue Alsace Lorraine, d'Alfred Boucher, qui ont servi de modèle pour les figures du monument aux morts. Après le refus de la DRAC de les exposer en extérieur, ces œuvres seront déplacées hors de la cours rue Claude de Seyssel où elles se trouvent actuellement, restaurées et conservées au musée Lapidaire.

**La statue d'Alfred Boucher au cimetière.** Après douze ans sous bâche, la restauration de cette statue a enfin pu commencer, la ville ayant obtenu la confirmation de la caducité du droit de propriété sur la tombe.

**Ève, une nouvelle statue.** Isabelle Moreau-Jouannet a choisi la statue d'Ève, issue du *Portail de l'Enfer* de Rodin, pour orner l'avenue Général de Gaulle. Cette œuvre en résine devrait être rejointe par d'autres éléments statuaires.

## Autres restaurations et projets

- Le parquet du salon d'honneur de l'hôtel de ville a été restauré, avec la reconstitution des motifs manquants.
- La tour du rempart de la rue Daquin, remis en valeur, a fait l'objet de visites guidées.
- La Crémaillère : Grand Lac, avec le soutien de la Région et du Département, a restauré l'itinéraire historique (viaducs, ouvrages d'art, ponceaux) pour des raisons de sécurité et de patrimoine.
- Le musée Lapidaire a pu étendre ses horaires d'ouverture grâce au redéploiement des agents du musée Faure qui est fermé et à des bénévoles, dont Dominique Dancer de la SAHA.
- La Roche du Roy : les travaux extérieurs ont bien avancé, mais l'avancement de la restauration intérieure sous la surveillance des monuments historiques, semble patiner.
- La fontaine thermale devant l'Astoria a été restaurée, malgré des retards dus à des aléas (blessure d'un artisan, casse de pierres). Les becs de robinet ont été redorés et équipés de boutons poussoirs pour éviter le gaspillage d'eau.

**L'Hôtel Thermal : un équilibre entre modernité et patrimoine.** La reconstruction de l'Hôtel Thermal est une réussite, même si elle a imposé des contraintes strictes. L'Architecte des Bâtiments de France (ABF) a exigé le respect scrupuleux de l'alignement et la reconstitution à l'identique de la façade. Si cette exigence rend le travail des promoteurs et des constructeurs plus complexes, elle permet de préserver l'image et l'intégrité du patrimoine aixois, en gardant vivante l'histoire architecturale de notre ville.

**Les fouilles archéologiques : découvertes et déceptions.** Les fouilles ont révélé des éléments inattendus, comme des baignoires romaines connues par des dessins du XVIIIe siècle, ainsi que de la robinetterie d'époque. Malgré les conditions difficiles (pluies incessantes), l'équipe de jeunes archéologues, dépendant du Département, a pu travailler dans le musée Lapidaire et sur le terrain. Malheureusement, aucune prescription n'a été émise pour protéger certains vestiges, en raison notamment de l'attitude d'une fonctionnaire d'État en fin de carrière, qui a avoué ne plus avoir l'énergie de s'investir. Pourtant, grâce aux études menées dans le cadre du projet Aquae, nous avons découvert qu'Aix-les-Bains était un centre thermal bien plus important qu'on ne le pensait, loin d'être un simple satellite de Vienne. La photo que vous avez montrée, bien que frappante, ne doit pas occulter l'essentiel : la coupole, les bains

# Société d'Art et d'Histoire d'Aix les Bains

romains et les bains de l'Aga Khan seront conservés et restitués à la ville. Les éléments déconstruits, pour la plupart fonctionnels et sans valeur patrimoniale majeure, appartenaient aux anciens thermes Pétriaux.

**Les chantiers à venir : organisation et vigilance.** Les travaux des Thermes débuteront en avril, avec l'installation de trois grues et la coupure de la circulation. Pour limiter les nuisances, des mini-bus ont été commandés afin de desservir le collège Perret et les coteaux environnants. La coordination avec les autres chantiers (Pellégrini, réseaux d'eau de Grand Lac) est essentielle pour éviter les perturbations.

Une attention particulière sera portée lors du percement du parking sous les thermes, de l'extension du parking de l'hôtel de ville et de la construction au-dessus de Pétriaux. J'ai demandé des fouilles sous et autour de l'hôtel de ville, où des vestiges de différentes époques pourraient encore être enfouis. Malgré mon insistance, la réponse de la DRAC a été claire : « Il faut garder des choses à fouiller pour plus tard. » Une décision peu rassurante, mais qui laisse un espoir pour l'avenir... Je conclus sur une note d'inquiétude face à l'attitude parfois étrange des services de l'État. J'espère néanmoins qu'une vigilance accrue sera exercée tout au long du chantier, afin de préserver au mieux notre patrimoine commun.

## Intervention d'Isabelle Moreau-Jouannet

**La Ville Impériale.** Nous travaillons à faire vivre ce label, en collaboration avec le Souvenir Napoléonien. Plusieurs projets sont en cours pour 2026, comme un pique-nique « grand siècle » dans le Parc Thermal et un parcours jalonné de médaillons pour retracer le passage des napoléonides.

**Musée Faure.** La rénovation de la villa des Chimères est acquise, mais l'extension est conditionnée à un financement mixte (subventions et dons). L'Avant-Projet Définitif (APD) sera finalisé en avril, pour un dépôt de permis de construire en 2026 et un début des travaux en 2027. Le projet scientifique et culturel, en cours de validation, permettra d'obtenir le label « Musée de France ».

C'est une approche assez nouvelle, car auparavant, on comptait davantage sur les fonds publics. Nous avons fait le choix de dire que les visiteurs, les passionnés de ce musée, deviennent de vrais ambassadeurs en l'aidant, et bien sûr, nous allons solliciter à nouveau les entreprises que nous avons déjà contactées pour qu'elles fassent des dons plus importants. Cela permettra de réaliser l'extension du musée. Je pense que cela viendra, mais il faut du temps, comme on dit : « *il faut du temps au temps* ».

Même si le musée est fermé, il vit toujours. Beaucoup d'œuvres ont été prêtées plutôt que stockées. Par exemple, il y a actuellement 9 œuvres à Cabourg, dans le cadre de l'exposition « *l'homme qui marche* ». Il y a aussi la collection Lamartine au musée des Ursulines de Mâcon, et 2 œuvres au musée Pissarro-Pontoise. Enfin, 3 œuvres partiront au château d'Auvers-sur-Oise à partir du 2 avril, dans le cadre de l'exposition « *Van Gogh, Influenceurs – Héritage en mouvement* », qui durera jusqu'en janvier 2017.

Tout cela montre que, même fermé, le musée reste très actif et rayonne à travers toute la France.